

Des nouvelles du Fonds AVS

Le fonds AVS est une réserve de l'AVS. Selon un communiqué de compensswiss du 21 avril, jamais la fortune de ce fonds n'a été aussi grande : près de 50 milliards (49,40) avec le bénéfice de 2,5 milliards réalisés en 2021. C'est une nouvelle qui fait rêver de voir enfin la Constitution fédérale être respectée et permettre à l'AVS (art. 112, al 2 littéra b) de garantir la couverture des besoins vitaux. On en est loin et, comme rien n'est parfait, le communiqué ne parle pas de la façon dont le bénéfice est réalisé et quelle en est l'éthique des placements...

Notre si « chère » assurance maladie

Malgré la pandémie, les assurances maladie ont constitué 16 milliards de réserves que certains estiment même à 20 milliards. Après la bonne nouvelle d'une moyenne de baisse des primes de 0,2% en 2022, la situation devient très inquiétante. A Berne, on commence déjà à s'écharper sur la hauteur de l'augmentation prévue et la manière de la freiner. Car les faitières des assureurs annoncent sans vergogne que nous pouvons craindre une hausse spectaculaire des primes en 2023. Il s'agirait même d'une augmentation totalement inacceptable de 9%...

Les assureurs paraissent ne pas vouloir toucher aux milliards des réserves, NOS réserves que nous avons payées ! Le bon sens impose pourtant de remettre en priorité ces réserves à un niveau décent puis de développer les subsides pour le paiement des primes.

Les Chambres fédérales et la commission ad hoc discutent de l'initiative du PS d'allègement des primes visant à les maintenir à un maximum de 10% du revenu. Deux tiers des dépenses seraient pris en charge par la Confédération et le reste par les cantons. Le Conseil fédéral s'y oppose et a sorti de sa manche un contre projet minimaliste qui n'a quelques effets que dans quelques cantons. L'AVIVO a demandé à la commission chargée de cette étude de revoir sa première intention qui fut d'accepter ce brimborion.

L'annonce délétère de la hausse des primes arrive au moment où l'inflation malmène déjà les budgets des ménages : énergie, essence, TVA, loyers, alimentation. Le pouvoir d'achat rétrécit dangereusement, même si le chiffre de l'inflation helvétique (environ 2%) n'a rien à voir avec celui de nos pays voisins.

L'AVIVO demande donc une augmentation des rentes AVS, la suppression des franchises et combattra avec vigueur une augmentation insensée des primes alors que les réserves flamboient.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger